

Communiqué de Presse

Pass'Sport 2012

Pour pratiquer des sports
différents tous les jours
du **2 juillet au 31 août**
Découvrir des activités originales
Passer de bons moments
pendant les vacances d'été
Inscrivez-vous au Pass'Sport !

• Pré-inscriptions du 23 avril au 18 mai sur www.ville-vichy.fr
• Confirmation des pré-inscriptions et inscriptions
au Centre Omnisports (Pôle des Sports Pierre-Goubert)
les 30 et 31 mai pour les résidents de Vichy
les 4, 5 et 6 juin pour les résidents extérieurs
• À partir du 2 juillet inscriptions sur place au châtelet du Pass'Sport
Pôle des Sports Pierre-Goubert
RENSEIGNEMENTS **04 70 59 51 16 / 11**

Ville de Vichy Pass'Sport 2012 pour les 10-16 ans

Ouverture des préinscriptions Internet le 23 avril

Chaque été, avec le Pass'Sport, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, la possibilité de pratiquer ou de s'initier aux activités sportives de leur choix, quel que soit leur niveau. Cette année, le Pass'Sport aura lieu du 2 juillet au 31 août*.



Des activités variées...

Celles-ci se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure d'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (tous les jours sauf les week-ends et jours fériés). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs diplômés et l'ensemble du matériel est fourni (casques, gilets...).

Chaque jour, en début de matinée et d'après-midi (15 minutes avant le départ sur les activités), les enfants choisissent leur programme (dans la limite des places disponibles : 12 enfants maximum par programme) : Aviron, Badminton, Tennis de table, Tennis, Beach-Volley, Bi-cross, VTT, Escalade, Roller, Sports Collectifs, Tir à l'Arc, Trampoline...



...à des tarifs attractifs

Le tarif d'inscription est calculé sur la base de l'avis d'imposition 2010 (selon les directives de la Caisse d'Allocations Familiales).

- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 0.83 € à 6.38 € la demi-journée.

- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1€ à 7.65 € la demi-journée.

☛ Le tarif maximum sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition.

Pour s'inscrire

Les inscriptions au Pass'Sport 2012 se font à la semaine, pour 5 journées consécutives ou 5 demi-journées (matin ou après-midi) consécutives sauf du 13 au 17 août* (4 journées ou 4 demi-journées).

* Le Pass'Sport est fermé les week-ends et les jours fériés.

Pour l'inscription, se munir

- de la **fiche d'inscription** et la **fiche sanitaire de liaison** dûment remplies (à télécharger sur www.ville-vichy.fr/loisirs.htm à partir du 21 mai),
- de l'**avis d'imposition** 2010
- d'une **photo d'identité** récente
- du **test de natation** (à télécharger sur www.ville-vichy.fr/loisirs.htm à partir du 21 mai), obligatoire pour la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de loisirs
Ce test peut être passé au *Stade aquatique de Vichy Val d'Allier*.
- du **règlement** (chèque ou espèces)
- d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

■ Du **lundi 23 avril (10h) au vendredi 18 mai 2012 (17h)** : les **préinscriptions** seront ouvertes sur le site Internet de la ville www.ville-vichy.fr/loisirs.htm

☛ **Aucune préinscription ne se fera par téléphone.**

■ Du **30 mai au 6 juin** : les **confirmations des préinscriptions ou les inscriptions** auront lieu au Palais des Sports Pierre Coulon (1^{er} étage) au Centre Omnisports :

- **pour les résidents de Vichy** : mercredi 30 mai et jeudi 31 mai
- **pour les résidents extérieurs** : lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 juin

■ **A partir du 2 juillet** : les inscriptions seront possibles (dans la limite des places disponibles) à l'accueil du Pass'Sport au Palais des Sports Pierre Coulon (Centre Omnisports).

Pour tout renseignement, contacter le Service des Sports :
Béatrice Pellegrini - Tel : 04 70 59 51 16 – sports@ville-vichy.fr

Contacts presse

Ville de Vichy

Direction de la communication

Dominique LAGRANGE / 04 70 30 17 02 - Marie-Bénédicte REYNARD / 04 70 30 55 12

Service des Sports

Magali BONTOUX / 04 70 59 51 23